



**MAIRIE
DE
SAINT VALLIER DE
THIEY
ALPES MARITIMES**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
SAINT VALLIER DE THIEY,
le 28 juillet 2017**

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

OBJET : Organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2017.
Affaire suivie par Martine FELIX.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Par courrier en date du 17 juin 2017, j'ai saisi Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'une demande en faveur d'un retour, à compter de la rentrée de septembre prochain, à la semaine de 4 jours.

Cette mesure dérogatoire a fait l'objet d'un accord par l'Inspection Académique en date du 5 juillet dernier ainsi qu'il suit :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Cette organisation bien évidemment ne laisse plus de place aux Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) qui avaient été mises en place par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) en partenariat avec la commune et des associations locales.

Néanmoins, il est bien entendu que nous allons faire le maximum pour que les activités qui seront menées dans le cadre du service périscolaire après 16h30 aient un niveau de qualité quasi équivalent.

L'anticipation qui a été la nôtre dans la demande de retour à la semaine de 4 jours, avec l'aide des Conseils d'Ecole et des représentants de parents d'élèves, nous permet d'envisager aujourd'hui une rentrée scolaire harmonieuse.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Bien cordialement
Le Maire,

Jean-Marc DELIA